



Fiche Mise à jour le : vendredi 26 mars 2021

# Formation TITRE DE DIRIGEANT des organisations éducatives scolaires et/ou de formation : **ANNEXE 1**

## Textes de références

1. Statut du chef d'établissement en Enseignement catholique – 24 mars 2017
2. Cahier des charges de la Formation des chefs d'établissement - Extraits du texte d'orientation sur la formation initiale des chefs d'établissement adopté par le CNEC du 13 avril 2018 :
3. Cadre réglementaire des modalités de certification par la formation au Titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation - 25 septembre 2019.
4. Formation initiale des chefs d'établissement – Texte d'orientation adopté par la CNEC du 13 avril 2018.

## Les ISFEC :

- ISO – Institut Supérieur OZANAM – 44000
- INDE – Institut Notre Dame de l'Espérance – 49000
- IMA – Institut Missionné l'Aubépine - 85000

sont habilités par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique – 20 mars 2017 à mettre en œuvre la formation au titre de dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation.

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 inscrite au RNCP, par décision d'enregistrement publiée sur France Compétences le 26 juin 2020.

La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.

Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- Savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;
- Savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux cinq blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification. Le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Intitulé	Compétences génériques attestées	Objectifs de formation	Contenus de formation	Modalités d'évaluation
<p>Bloc de compétences N° 1</p> <p>Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens</p>	<p>Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement</p> <p>Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation</p> <p>Exercer la gouvernance générale de l'organisation.</p> <p>Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités</p>	<p>Se préparer à prendre un poste de direction.</p> <p>Construire les premières clés de lecture de l'établissement.</p> <p>Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui.</p> <p>Développer une démarche stratégique pour l'établissement.</p> <p>Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement.</p> <p>Mettre en place une gouvernance partagée.</p> <p>Prendre des décisions dans un monde complexe.</p> <p>Mesurer les enjeux de la prise de décision.</p> <p>Veiller à situer sa mission pastorale</p> <p>Relire son pilotage avec les outils de l'analyse.</p> <p>Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage.</p> <p>Le CE garant de la pérennité de la qualité de l'établissement.</p>	<p>Cartographie de l'établissement</p> <p>Responsabilité, management et délégation</p> <p>La doctrine sociale de l'église</p> <p>Éléments de psychosociologie</p> <p>Méthodologie de la conduite de réunion</p> <p>Méthodologie de la conduite d'entretiens</p> <p>Caractérisation, enjeux et méthodologie de la conduite de projet</p>	<p><b>Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce.</b></p> <p>L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives.</p> <p>Livrable : un écrit, de 50 à 60 pages, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus.</p> <p><b>Une présentation orale du projet</b> devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.</p>

<p style="text-align: center;">Bloc de compétences N° 2</p> <p style="text-align: center;">Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de</p>	<p>Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires.</p> <p>Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace.</p> <p>Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.</p>	<p>Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques d'une année scolaire</p> <p>S'appuyer sur des axes stratégiques : optimisation des moyens, parcours d'orientation, politique de formation</p> <p>Identifier la dynamique du climat scolaire et son impact sur un établissement</p>	<p>Les dimensions du projet d'établissement : éducative, pédagogique, pastorale etc...</p> <p>Eduquer aujourd'hui : la confrontation aux évolutions sociétales</p> <p>Le climat scolaire : définitions, enjeux, approches pragmatiques.</p> <p>Sociologie des acteurs au sein de l'organisation : management et délégation.</p>	<p><b>Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre.</b></p> <p>Le dossier sera évalué par un jury composé par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un formateur</li> <li>• un dirigeant du secteur d'activité.</li> </ul>
--	---	--	---	--

<p style="text-align: center;">Bloc de compétences N° 3 Piloter les ressources humaines</p>	<p>Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation</p>	<p>Animer la communauté éducative Adapter son management et en organiser les délégations Affirmer son leadership par animation des équipes Gérer les relations au sein de l'établissement</p>	<p>Systemie : cadre théorique et approche méthodologique. Sociologie des acteurs au sein de l'organisation : management et délégation. Éléments de psychosociologie : statuts, rôles et fonctions Les textes fondant les positions des acteurs. Le développement des compétences professionnels : se former tout au long de la carrière. Gestion de conflit Gestion de crise Les entretiens de développement professionnels Les relations employeurs salariés ; principes et méthodologie de la délégation.</p>	<p><b>Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines.</b></p> <p>La présentation orale est faite devant un jury composé par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un formateur</li> <li>• un dirigeant du secteur d'activité.</li> </ul>
---	--	---	---	--

<p style="text-align: center;">Bloc de compétences N° 4</p> <p style="text-align: center;">Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et</p>	<p>Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel territorial et politique qui est le sien.</p> <p>Développer une communication interne et sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement.</p> <p>Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.</p>		<p>Communication interne : animer une communauté, piloter un projet collectif</p> <p>Communication externe : QQCOQP</p>	<p><b>Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel, de l'organisation dans laquelle travaille le candidat.</b></p> <p>La présentation orale est faite devant un jury composé par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un formateur</li> <li>• un dirigeant du secteur d'activité.</li> </ul>
--	--	--	---	---

<p style="text-align: center;">Bloc de compétences N° 5</p> <p style="text-align: center;">Piloter les fonctions administrative économique</p>	<p>Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis.</p> <p>Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation.</p> <p>Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.</p> <p>Maintenir l'organisation en conformité avec la réglementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille réglementaire sur le droit du travail.</p>	<p>Identifier les enjeux et outils du pilotage économique</p> <p>Connaître la structure juridique de l'établissement, en termes de sécurité et de réglementation</p> <p>Maîtriser les enjeux et outils du pilotage économique.</p>	<p>Piloter un établissement : enjeux et méthodologie</p> <p>Eléments de prospective :</p> <p>Réglementation et déploiement dans l'établissement : droit du travail, sécurité,</p> <p>Gestion économique : lire un budget, piloter les tâches courantes de gestion</p> <p>Des ressources pour une veille sécurisée</p> <p>Identification des enjeux et outils du pilotage économique</p> <p>Maîtrise des enjeux et outils du pilotage économique</p> <p>Connaissances actualisées de la structure juridique de l'établissement, en termes de sécurité et de réglementation</p>	<p><b>Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers</b></p> <p>La présentation orale est faite devant un jury composé par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un formateur</li> <li>• un dirigeant du secteur d'activité.</li> </ul>
--	--	--	---	---